

- **CEREALES** : la plupart des parcelles est au stade « 2-3 feuilles » – continuer la surveillance des pucerons !
- **COLZA** : Larves d'altises, en développement : continuer la surveillance.

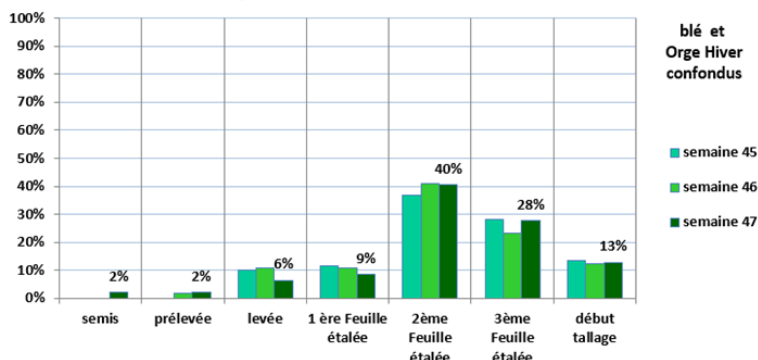
CEREALES

Cette semaine, au total 47 parcelles de céréales d'hiver sont observées : 32 parcelles de blé et 15 parcelles d'escourgeon.

Les stades vont de « la levée » au stade « début tallage » avec 70% des parcelles au stade « 2-3 feuilles ».

Les situations les plus avancées correspondent à 3 parcelles de blé semées fin septembre – début octobre (KWS EXTASE, RGT KILIMANJARO et CHEVIGNON) et 3 parcelles d'orge d'hiver semées au 15 -20 octobre (KWS FARO et LG ZEBRA).

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



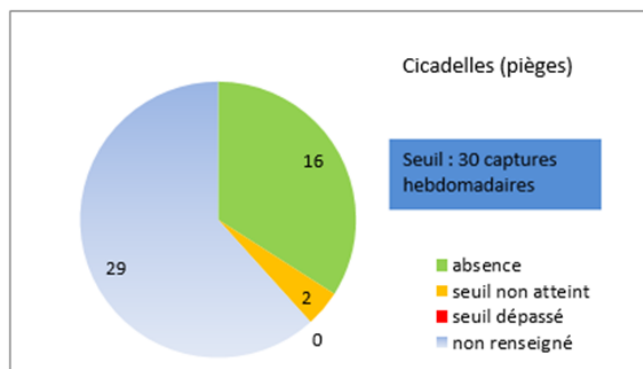
Orge d'hiver au stade « 2 feuilles étalées »
(C. GAZET CA59-62)

RAVAGEURS : continuer la surveillance essentiellement des pucerons.

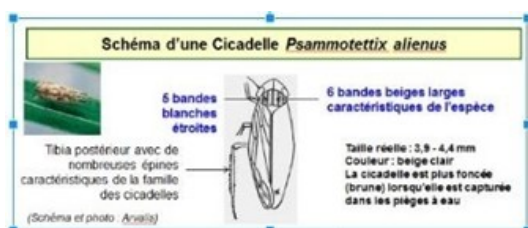
Cicadelles *Psammotettix alienus*

Cette semaine, sur 18 relevés de plaques engluées, 16 sont indemnes de cicadelles *Psammotettix alienus* et il y a présence d'individus sur 2 parcelles avec seulement 2 individus piégés. Aucune parcelle n'atteint le seuil indicatif de risque.

Seuil indicatif de risque : devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.



Pour rappel : on distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



Cicadelle *Psammotettix alienus*
(C. GAZET CA59-62)

Puceron *Rhopalosiphum padi*

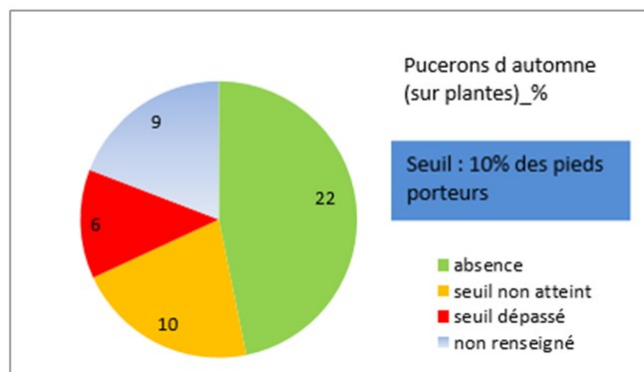
Sur 38 observations sur plante réalisées cette semaine, 22 parcelles sont indemnes d'individus et 16 situations relèvent une présence de pucerons (11 parcelles de blé et 5 parcelles d'orge d'hiver).

⇒ Sur les 8 plaques engluées relevées, on dénombre en général entre 2 et 5 individus – 1 piège contient 19 pucerons dans une parcelle de blé au stade « 3 feuilles » dans l'Oise.

⇒ Sur l'observation des plantes, il y a 1 à 60% des pieds avec présence de pucerons dont 8 situations atteignent le seuil indicatif de risque :

- 6 parcelles avec plus de 10% des pieds porteurs (4 parcelles de blé semées du 29/09 au 23/10, 2 parcelles d'escourgeon semées du 01/10 au 11/10)
- 2 situations avec plus de 10 jours de présence.

Par rapport à la semaine dernière, il y a 6 situations supplémentaires qui atteignent le seuil indicatif de risque !



CODE POST	COMMUNE	CULTURE	VARIÉTÉ	TRAITEMENT	SEMAINE 45		SEMAINE 46		SEMAINE 47		PRÉSENCE + 10 JRS
					STADE	PUC% plant	STADE	PUC% plant	STADE	PUC% plant	
80300	MEAULTE	Blé tendre d'hiver	CAMPESINO		Z10 : Levée		Z10 : Levée	1	Z11 : 1ère F Etalée	10	
80680	SAINTS-EN-AMENCOIS	Blé tendre d'hiver	KWS EXTASE	OUI	Z12 : 2e F Etalée	0	Z13 : 3e F Etalée	0	Z21 : Debut tallage	0	
02220	ALGY	Blé tendre d'hiver	RUBISKO		Z10 : Levée		Z11 : 1ère F Etalée	1	Z12 : 2e F Etalée	1	
02140	FONTAINE-LES-VERVINS	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z21 : Debut tallage	5	Z21 : Debut tallage		Z21 : Debut tallage	0	
02520	FLAVY-LE-MARTEL	Blé tendre d'hiver	TENDR		Z00 : Pré-semis		Z01 : Pré-levée		Z10 : Levée	0	
80260	VILLERS-BOCAGE	Blé tendre d'hiver	KWS EXTASE	OUI	Z11 : 1ère F Etalée	0	Z12 : 2e F Etalée	1	Z12 : 2e F Etalée	0	
80300	MEAULTE	Blé tendre d'hiver	KWS EXTASE		Z11 : 1ère F Etalée	1	Z12 : 2e F Etalée	15	Z12 : 2e F Etalée	1	OUI
60400	NAMPEL	Blé tendre d'hiver	KWS EXTASE	OUI	Z11 : 1ère F Etalée	13	Z12 : 2e F Etalée	0	Z13 : 3e F Etalée	0	
62990	MARENLA	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	OUI			Z11 : 1ère F Etalée	5	Z12 : 2e F Etalée	0	
80290	FOURCIGNY	Blé tendre d'hiver	KWS EXTASE		Z10 : Levée	0	Z11 : 1ère F Etalée	2	Z12 : 2e F Etalée	1	
59172	ROEULX	Blé tendre d'hiver	GARFIELD		Z11 : 1ère F Etalée	0	Z13 : 3e F Etalée	10	Z12 : 2e F Etalée	0	
60810	BARBERY	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z12 : 2e F Etalée	0	Z12 : 2e F Etalée	5	Z13 : 3e F Etalée	0	
62159	MORY	Blé tendre d'hiver	RGT KILIMANJARO		Z12 : 2e F Etalée	0	Z12 : 2e F Etalée	0	Z21 : Debut tallage	5	
80200	ENNEMAIN	Blé tendre d'hiver	RGT LIBRAVO		Z10 : Levée	0			Z12 : 2e F Etalée	4	
62500	TILQUES	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z11 : 1ère F Etalée	2	Z12 : 2e F Etalée	0	Z12 : 2e F Etalée	0	
62500	TILQUES	Blé tendre d'hiver	CAMPESINO		Z11 : 1ère F Etalée	0	Z11 : 1ère F Etalée	6	Z12 : 2e F Etalée	0	
60660	CIRIS-LES-MELLO	Blé tendre d'hiver	NEMO		Z11 : 1ère F Etalée	4	Z12 : 2e F Etalée	10	Z12 : 2e F Etalée	0	
80240	HANCOURT	Blé tendre d'hiver	RGT LIBRAVO		Z12 : 2e F Etalée	0,5			Z13 : 3e F Etalée	1	
59172	ROEULX	Blé tendre d'hiver	LG APOLLO		Z11 : 1ère F Etalée	5	Z12 : 2e F Etalée	0	Z12 : 2e F Etalée	0	
02120	LANDIFAY-ET-BERTAIGNE	Blé tendre d'hiver	WINNER				Z01 : Pré-levée		Z10 : Levée	0	
59530	VILLERS-POL	Blé tendre d'hiver	MUTIC		Z01 : Pré-levée		Z01 : Pré-levée		Z10 : Levée	0	
59880	SAINT-SAULVE	Blé tendre d'hiver	RGT LEXIO	OUI	Z10 : Levée	0	Z11 : 1ère F Etalée	10	Z12 : 2e F Etalée	0	
62310	RADINGHEM	Blé tendre d'hiver	KWS EXTASE		Z11 : 1ère F Etalée	6	Z11 : 1ère F Etalée	9	Z12 : 2e F Etalée	2	OUI
59630	CAPPELLE-BROUCK	Blé tendre d'hiver	RGT LEXIO		Z12 : 2e F Etalée	80			Z13 : 3e F Etalée	60	
62217	TILLOY-LES-MORFLAINES	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON				Z10 : Levée	5	Z12 : 2e F Etalée	15	
02670	CHAMPS	Blé tendre d'hiver	RUBISKO						Z12 : 2e F Etalée	10	
80300	MEAULTE	Orge d'hiver	KWS ORBIT		Z10 : Levée		Z11 : 1ère F Etalée	5	Z12 : 2e F Etalée	15	
02270	LA FERTE-CHEVRESIS	Orge d'hiver	KWS FARO	OUI	Z12 : 2e F Etalée	6	Z13 : 3e F Etalée	0	Z21 : Debut tallage	2	
59360	NEUVILLY	Orge d'hiver	SENSATION		Z11 : 1ère F Etalée	7	Z12 : 2e F Etalée	4	Z13 : 3e F Etalée	10	OUI
02450	DORENGT	Orge d'hiver	KWS JOYAU		Z12 : 2e F Etalée	5			Z13 : 3e F Etalée	1	
80500	BOULLANCOURT-LA-BATAIL	Orge d'hiver	LG ZEBRA	OUI	Z11 : 1ère F Etalée	0	Z13 : 3e F Etalée	1	Z13 : 3e F Etalée	0	
02370	PRELES-ET-BOVES	Orge d'hiver	KWS FARO	OUI	Z12 : 2e F Etalée	5			Z13 : 3e F Etalée	0	
62134	PREDEFIN	Orge d'hiver	ORBISE		Z11 : 1ère F Etalée	0	Z12 : 2e F Etalée	6	Z13 : 3e F Etalée	0	
80680	SAINTS-EN-AMENCOIS	Orge d'hiver	KWS FARO		Z11 : 1ère F Etalée	0	Z12 : 2e F Etalée	0	Z12 : 2e F Etalée	0	
59530	VILLERS-POL	Orge d'hiver	KWS AKKORD	OUI	Z10 : Levée	1	Z11 : 1ère F Etalée	10	Z12 : 2e F Etalée	0	
59400	ANNEUX	Orge d'hiver	LG ZEBRA		Z11 : 1ère F Etalée		Z13 : 3e F Etalée	2	Z21 : Debut tallage	0	
51600	AUBERIVE	Orge d'hiver	KWS FARO				Z11 : 1ère F Etalée	2	Z12 : 2e F Etalée	2	
80630	BEAULVAL	Orge d'hiver	KWS FARO	OUI					Z13 : 3e F Etalée	0	

Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.

Seuils indicatifs de risque : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

Variétés d'orges d'hiver tolérantes à la JNO

Plusieurs variétés possèdent une tolérance à la JNO :

Orge d'hiver 2 rangs : **IDILIC, SPAZIO**

Orge d'hiver 6 rangs : **AMISTAR, ATENON, COCCINEL, CRENEAU, DOMINO, HEXAGON, HIRONDELLA, KWS AVENIR, KWS BORRELY, KWS FILANTE, KWS GLOBE, KWS JAGUAR, KWS JOYAU, LG ZEBRA, LG ZODIAC, MARGAUX, PARADIES, PERROELLA, RAFAELA, SENSATION**

La tolérance variétale à la JNO concerne la réponse de la plante à l'infection virale. Une plante tolérante est une plante pour laquelle l'infection induit peu de symptômes. Semée à une date de semis recommandée, ce sera un levier génétique efficace. Toutefois, en cas de semis trop précoce et de pression extrême avec une année climatique très favorable aux pucerons (ce qui a été par exemple le cas en 2015), ce levier génétique ne sera pas total.



Puceron *Rhopalosiphum padi* allé et aptères sur orge d'hiver (C. GAZET CA59-62)

Limaces :

Des attaques minimales de limaces sont observées sur 4 parcelles du réseau qui vont de « 2 feuilles » à « début tallage » dont 1 situation avec la présence de 2 limaces grises jeunes/m² sous piège.

Autres dégâts observés :

Quelques ronds de campagnols et mulots sont signalés dans 2 parcelles dans la Somme précédant colza en labour et précédant pomme de terre en non labour.

Des dégâts d'oiseaux sont également observés sur 4 parcelles dont 1 situation plus particulièrement touchée (<20%).



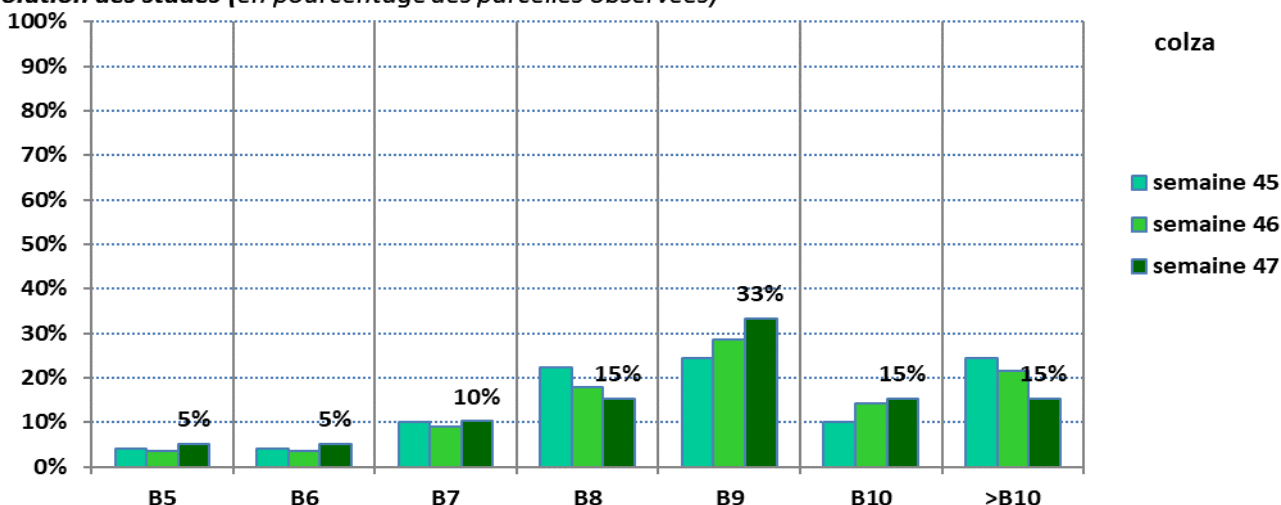
Limace grise jeune sous piège en blé (M.LHEUREUX CA80)

COLZA

Stades:

37 parcelles renseignées cette semaine. Il reste très peu de parcelles en retard de végétation dans le réseau. La majorité des parcelles est à 9 feuilles et plus (63%), 25% des parcelles sont au stade B7-B8 (7 à 8 feuilles) et encore 10% des parcelles sont à un stade inférieur à B6 (6 feuilles).

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Des phénomènes d'élongation sont relevés en parcelle. On note toujours des hétérogénéités de développement dans certaines parcelles (cf. photo).

100 % des parcelles sont au stade sensible pour les larves d'altises.

Larve de grosse altise – en progression : continuer la surveillance.

Evaluation du risque lié aux larves d'altises.

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : la **pression en insectes** et de la **dynamique de croissance du colza**.

Afin d'évaluer le **risque agronomique** et celui lié à la **pression insecte**, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ. Pour plus d'informations sur ces évaluations, reportez-vous aux BSV précédents.

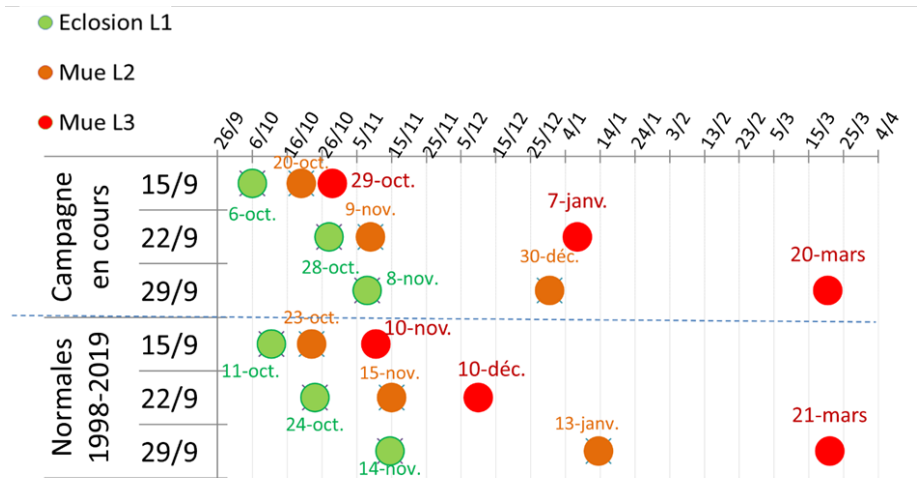


Biomasses et stade des colzas hétérogènes (C. GAZET CA59-62)

Simulation d'arrivée des larves d'altises.

Le modèle ci-dessous présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes. D'après ce dernier, les stades L2 pour le pic de vol, identifié au 22 septembre, sont observables en parcelle depuis le 9 novembre.

Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions sèches que nous avons pendant la deuxième décade de septembre ont pu induire des rétentions de ponte et donc des arrivées larvaires plus tardives.



Ce graphique sera mis à jour toutes les semaines en fonction des températures relevées qui permettront d'ajuster le prévisionnel.

Observation des larves.

Des **larves d'altise** sont repérées dans 24 parcelles du réseau (contre 26 la semaine dernière). 0,5 à 100% des plantes sont touchées, avec une moyenne de 58.1% (contre 40.1 % la semaine dernière).

Sur les 23 Berlèse réalisées cette semaine, 21 dénombrent de 0,1 à 9,3 larves par plante, avec une moyenne de 2,7.

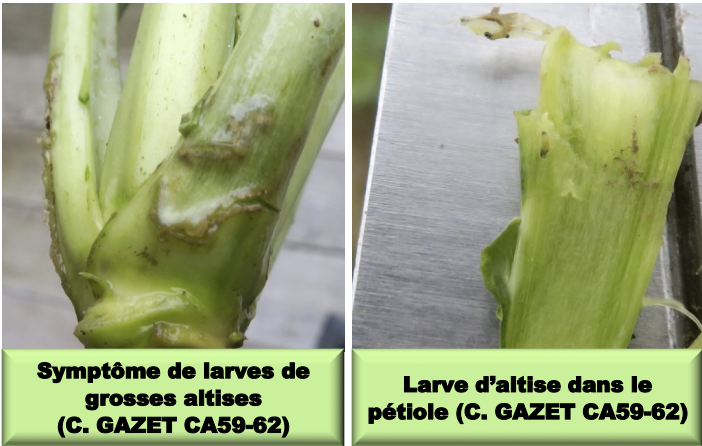
Selon la nouvelle grille de risque Terres Inovia :

- 4 parcelles sont en **risque fort** pour la pression insectes (>5 larves par plante).
- 3 parcelles sont en **risque moyen** pour la pression insectes (entre 2/3 larves et 5 larves par plante).
- 14 parcelles sont en **risque faible** pour la pression insectes (<2/3 larves par plante).

Le risque pour la parcelle se détermine en fonction du **risque agronomique** selon l'échelle ci-contre.

Il faut continuer la surveillance, sachant que les éclosions sont en cours depuis plusieurs semaines et que des larves au stade L2 et L3 commencent à être observées.

Pour rappel : la larve d'altise a les deux extrémités noires, des plaques pigmentées et 3 paires de pattes, à ne pas confondre avec une larve de mouche.



Risque global larves d'altises d'hiver		
Risque Agronomique	Risque pression insectes	Risque global
Fort	Fort : > 5 larves / plante	Fort
Moyen		Fort
Faible		Moyen
Fort	Moyen : entre 2-3 larves / plante et 5 larves / plante	Fort
Moyen		Moyen
Faible		Faible
Fort	Faible : < 2-3 larves / plante	Faible
Moyen		Faible
Faible		Faible

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/evaluer-le-risque-lie-aux-larves-d-altises-d-hiver-et-au-charancon-du-bourgeon-terminal-en-integrant-un-risque-agronomique-et-un-risque-regional>

Attention au contexte de l'année : Dans un contexte d'implantation difficile et de levées parfois très tardives (fin septembre-début octobre), on constate sur le terrain des colzas peu développés avec des biomasses inférieures à 200 g/m² voire 100 g/m². Ces situations sont peu représentées dans le réseau d'observation BSV mais elles nécessitent d'être prises en compte car celles-ci sont les plus à risque vis-à-vis des dégâts de ravageurs.

Par ailleurs, il est à noter que les seuils indicatifs de risque mentionnés ci-dessus n'ont pas fait l'objet de validations pour de très faibles biomasses.

Seuil indicatif de risque :

- Si la pression insecte est inférieure à 2-3 larves par plante : continuer la surveillance en reconduisant une Berlèse.
- Si votre Colza est poussant, bien implanté et présente une biomasse conséquente (>25 g/plante mi-octobre ou >45g/plante fin novembre), prendre le seuil indicatif de risque de 5 larves par plante.
- Pour les autres cas, prendre le seuil indicatif de 2-3 larves par plante.

Autres ravageurs.

La fin du risque est atteinte pour les **altises adultes**. Cependant, elles sont encore capturées dans 5 parcelles, avec de 2 à 16 individus.

Des **charançons du bourgeon terminal** sont capturés dans 7 parcelles (1 à 2 individus). Ce ravageur n'a jamais montré de nuisibilité importante dans notre région.

Des dégâts de **Mouche du chou** sont signalés dans 2 parcelles à des dégâts échelonnés :

- Une parcelle avec plus de 20% de plantes touchées de façon bien répartis ;
- Une avec moins de 20% des plantes touchées ;

Des **pucerons verts** sont signalés dans une parcelle avec 5% de plante avec présence.

Des dégâts de **mouche mineuse** sont signalés sur une parcelle. Sans incidence.



Maladies

Du **Phoma** est signalé dans 21 parcelles avec 1 à 100% de plantes touchées.

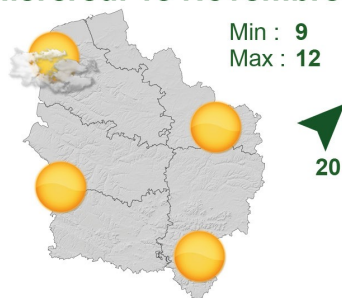
En général, la lutte contre le phoma à ce stade passe par la résistance variétale. Les macules présentes actuellement sont sans conséquences sur le développement du colza.

De la **Cylindrosporiose** est notée dans une parcelle avec 30% de plante avec symptômes.

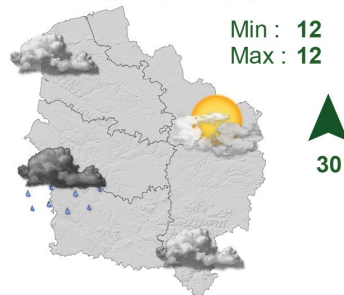


METEOROLOGIE

Mercredi 18 Novembre



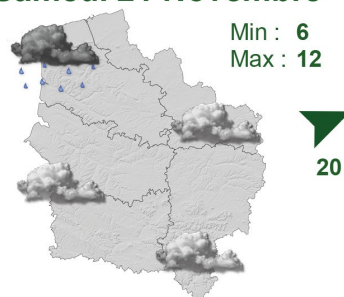
Jeudi 19 Novembre



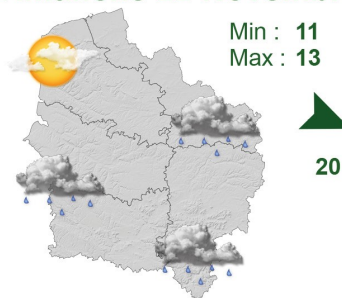
Vendredi 20 Novembre



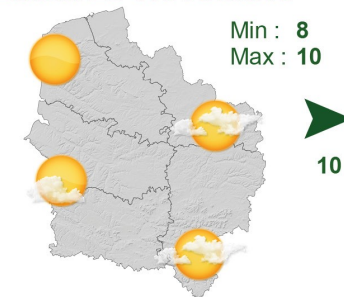
Samedi 21 Novembre



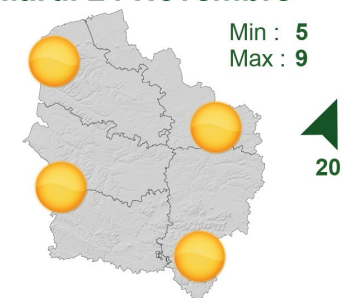
Dimanche 22 Novembre



Lundi 23 Novembre



Mardi 24 Novembre



Pour en Savoir +

Rendez-vous sur

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, C. Cozza - C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia, M. V. Duval - Fredon Picardie, Protégineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, L. H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, L. Douy - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEI 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Béz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Despres, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gemme, IREO de Fribourg, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, Jourdain, KWS, La Flandre, LEGTA de l'Oise, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Hoffaines, Nord Wago, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Terce, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesil, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekan, VIVESCIA, M. Colin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Gerache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

